



## PROCES VERBAL DE CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 06 OCTOBRE 2023

Le six janvier deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Laurette BOTTA, Maire.

Présents : BARRIER Pierre - BOTTA Laurette - CHAVAND Christelle - PEYLIN Jean-Paul - BERNARD Cécilia - JARRIN Mathéo - PEYLIN Thomas - CHEVILLAT Sébastien - L'HERITIER Christophe - FAVRE MARTINOZ Maryline - GAZZIOLA Jacques

Absents excusés : GIRAUX Morgane - MASSA Laurent - TCHERKASSOF Anna

Secrétaire de séance : Christelle Chavand

### ORDRE DU JOUR :

- Régularisation des frais d'étude – DM pour ouverture de crédits d'investissement
- Transfert au SDES de la compétence des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE)
- Demande de subvention du collège Béatrice de Savoie
- Spectacle théâtral 2023
- Questions diverses

### La séance est ouverte à 19h10

➤ **Validation du PV du conseil du 1<sup>er</sup> septembre 2023.**

Validé à l'unanimité

➤ **Désignation d'un secrétaire de séance**

Christelle CHAVAND est désignée comme secrétaire de séance

➤ **Régularisation des frais d'étude – DM pour ouverture de crédits d'investissement**

La réglementation indique que les frais d'études enregistrés au compte 2031 doivent être virés à la subdivision intéressée du compte d'immobilisation (compte 21 ou 23) lors du lancement des travaux par opération d'ordre budgétaire (émission d'un titre au compte 2031-041 et d'un mandat au compte 21..-041 ou 23...-041).

Il subsiste à la balance des comptes de la commune des sommes sur le compte 2031 et/ou 2033.

Il faut donc :

1. Indiquer si ces études ont été non suivies de réalisation.

2. Si elles ont été suivies de travaux, émettre un titre au compte 2031-041 et un mandat au compte 21.. – 041 ou 23...-041 Les crédits n'étant pas inscrits au budget, il faut une décision modificative pour révision de crédits :

### **BUDGET PRICIPAL**

En recettes d'investissement : + 209 157.65 € au compte 203-041

En dépenses d'investissement : + 8 578.50 € au compte 2113-041  
+ 166 547.06 € au compte 2131-041  
+ 12 425.48 € au compte 2152-041  
+ 21 606.61 € au compte 231-041

### **BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

En recettes d'investissement : + 4 577.61 € au compte 2031-041

En dépenses d'investissement : + 4 577.61 € au compte 21532-041

Validé à l'unanimité

#### **➤ Transfert au SDES de la compétence des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE)**

Mme le maire donne connaissance à l'Assemblée du courrier du Président du SDES relatif au transfert de la compétence des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE). Le SDES a réalisé en 2022 un schéma directeur des IRVE dont le bilan conclut à la nécessité de doubler le nombre de point de charge existant d'ici 2025. Le SDES propose aux communes qu'elles lui transfèrent la compétence « *mise en place et organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables* ».

Mme le maire donne ensuite connaissance du projet de convention d'application du transfert de la compétence IRVE et ses annexes, fixant les conditions administratives, techniques et financières d'exercice de la compétence.

Validé à l'unanimité

#### **➤ Demande de subvention du collège Béatrice de Savoie**

Mme le maire donne connaissance à l'Assemblée de la demande de subvention du Collège Béatrice de Savoie afin de financer les activités pédagogiques et éducatives de l'année scolaire 2023/2024.

Pour équilibrer son budget, le collège souhaiterait une subvention de 14,88€ par élève ce qui représenterait un total de 238.08 € (16 élèves) pour St Christophe.

Validé à l'unanimité

#### **➤ Spectacle théâtral 2023**

Frédéric Lasne et Christophe Errouet nous proposent de jouer *Le complot des jouets* de Daniel Gros. Ce spectacle avait été joué il y a 11 ans lors de la première organisation des spectacles de Noël.

Les communes de St Christophe la Grotte, St Laurent du Pont, Miribel-Les-Echelles, Les Echelles, Entre deux Guiers, St Christophe sur Guiers, St Pierre de Chartreuse, St Pierre d'Entremont, La Bauche et le PNR s'associent à ce projet cette année.

Sur le même principe que l'année dernière, dans un souci de simplification administrative, l'AADEC prend en charge le portage de l'opération. Les communes conventionneront avec l'AADEC qui met à disposition la salle à Saint-Pierre-d'Entremont pour la semaine de répétition.

10 représentations sont prévues. Les communes offrent le spectacle à leurs habitants à l'occasion des vacances de Noël ou de février.

Les communes sont chargées de la mise en disposition d'une salle, de l'accueil du public, de l'organisation d'un goûter et, en amont, de la communication et s'engagent à une participation de 700 € chacune.

Validé à l'unanimité

#### **➤ Questions diverses**

##### **• Recherches de fuites sur la commune par Véolia**

Une fuite de 2 mètres cube la nuit, Véolia a trouvé du côté de la roche, nouvelle prospection en Novembre.

##### **• Devis Aoste Vidange pour débouchage des buses à Bande et devant la mairie**

Devis pour trois caniveaux (bande dessus et devant la mairie) pour 540 euros

- **Dépôt du dossier de demande de subvention parcours rando Azil et Magda + panneau patrimoine (55 K€)**

Demande de subvention complémentaire pour le parcours Azil et Magda

- **Location de la maison de la santé**

Location via le CIAS, un seul médecin et des locaux à louer. Décision de louer la grande salle aux particuliers pour réunion etc... Locaux des médecins loués à contrats courts. L'appartement dessus est loué aussi. Coût élevé pour les communes.

- **Bulletin municipal 2023**

Idées articles

- **Colis /repas des séniors**

Repas le 16 décembre et distribution des colis.

- **Recensement population 2024**

Recherche en cours, post, affiches.

- **Chantier D1006**

Le chantier avance, un alternat sera mis en place lundi.

- **Restitution de l'étude Côte La Vigne**

Réunion la semaine dernière : l'hydrogéologue a rendu son étude : le périmètre rapproché revu à la baisse.

- **Travaux Via Chartreuse du 16 au 31 octobre**

Placement des panneaux de signalisation, des bancs et des arcs vélos. L'entreprise Colas procédera aux enrobés.

- **Rénovation éclairage grottes : marché Cave Lighting (OS en mai/juin)**

Prestataire : signature de l'ordre de service pour des travaux programmés au printemps 2024.

- **Syndicat de Fontaine Froide**

Réunion ce jour. validation du règlement intérieur.

- **Séminaire des correspondants défense 2023**

Samedi 18 novembre 2023

- **Association des maires :**

Propose des manifestations congrès des maires 21-22-23 novembre

- **Le 07 novembre de 9h à 12h comité de pilotage du PAPIP :**

Concerne les risques d'inondation lac d'Aiguebelette, Guiers, Brièves, Truison.

- **Date du CM de novembre**

Lundi 06 novembre à 19h

**La séance est levée à 21h00**

lu et approuvé en séance du 06 novembre 2023

Le Maire, Laurette BOTTA :

la secrétaire de séance, Christelle CHAVAND :

